Sanofi : la rémunération du directeur général approuvée de justesse

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-05-09 16:46:57 - Vu sur pharmacie.ma

La rémunération annuelle de Olivier Brandicourt, le directeur général de Sanofi, a été approuvée à une faible majorité (63,26%) lors de l'assemblée générale du groupe, alors que toutes les autres résolutions soumises au vote ont été approuvées à plus de 95%. Un vote qui intervient en pleine polémique sur les salaires des grands patrons en France.

Début 2015, Olivier Brandicourt a été accueilli au sein du groupe Sanofi avec un bonus de bienvenue de quatre millions d'euros sur deux ans. Un «?golden hello?» qui avait alors suscité de vives critiques. Au titre de l'exercice 2015, il a reçu près de 4,4 millions d'euros de rémunération fixe et variable, ainsi qu'un pactole de 12,7 millions d'euros, virtuel pour le moment car sous forme d'options de souscription d'actions et d'actions dites «?de performance?», dont l'attribution définitive est soumise à des critères de performance du groupe sur les trois prochaines années.

Une retraitée actionnaire de Sanofi, à l'issue de l'assemblée générale à Paris, a confié à l'AFP avoir «?voté contre?» car elle estime «?que ce sont des salaires délirants par rapport à la misère du monde?». «?Ce sont des rémunérations scandaleuses, décidées par des conseils d'administration consanguins, qui ne vont pas scier la branche sur laquelle ils sont assis?», a ajouté un autre petit porteur de Sanofi, ancien expert-comptable.

Ce vote intervient seulement quelques jours après que le conseil d'administration de Renault ait ravivé la polémique sur les rémunérations des grands patrons. Vendredi, les actionnaires de Renault avaient voté à 54,12 % contre la rémunération de Carlos Ghosn - 7,2 millions d'euros pour l'exercice 2015.